

Diversité des prairies et de leurs usages dans le contexte actuel et futur

C. Béranger

Dans le contexte actuel, l'agriculture doit, à la fois, s'adapter à des marchés saturés et très évolutifs et répondre aux problèmes d'aménagement de l'espace rural exposés précédemment par J.M. DONZIER.

Cette double fonction est aujourd'hui de plus en plus reconnue et concerne au premier chef la prairie. Elle est, en effet, la source de production fourragère pour les herbivores dans des systèmes fourragers et d'élevage diversifiés que nous avons analysés l'an dernier (*Fourrages*, n° 115). Elle contribue pour une très large part à l'occupation, à la protection, à l'entretien et à la beauté du territoire rural et même urbain (espaces verts).

La surface fourragère constitue les 2/3 de la surface agricole utile en France, comporte 80% de surfaces de prairies et 68% de surfaces toujours en herbe.

• Un accroissement prévisible des surfaces en herbe

Un siècle d'histoire nous montre qu'entre 1860 et 1960 l'exode agricole considérable lié à l'industrialisation et aux guerres a entraîné un accroissement notable de la surface de prairies dans notre pays (8 millions d'hectares en 1852, 18,5 millions d'hectares en 1967). Il allait de pair avec l'agrandissement des exploitations, le développement de l'élevage, l'intensification des cultures et l'abandon des terres

MOTS CLÉS

Evolution, mode d'exploitation, prairie permanente, prairie temporaire.

KEY-WORDS

Evolution, ley, management, permanent pasture.

AUTEUR

I.N.R.A., Direction du Développement Agricole, 147, rue de l'Université, F-75007 Paris.

les plus difficiles à utiliser. On peut d'ailleurs remarquer que seulement 1/3 des superficies toujours en herbe actuelles ne sont pas labourables (*Fourrages*, n° 100).

Depuis 1960, le mouvement d'intensification et de spécialisation engendré par les progrès techniques, la conjoncture des prix favorables aux cultures, la mécanisation et les équipements agricoles, a entraîné le labour d'un million d'hectares de prairies. La régression de l'élevage dans les plaines labourables, l'explosion de la culture du maïs et l'intensification de la production laitière, le reboisement des zones moins productives ont provoqué la régression des surfaces en herbe et de la friche.

Dans les prochaines années, nous savons que sous l'effet de l'évolution démographique des agriculteurs, 10 à 11 millions d'hectares se trouveront libérés dont une grande partie sera reprise par des jeunes (environ la moitié) ou servira à l'agrandissement des autres exploitations tandis qu'une part difficile à estimer (1 à 2 millions d'hectares) risque de ne pas être utilisée par les agriculteurs si l'on n'y prend pas garde (*Etude du CNASEA*, 1989).

En raison de la limitation des productions liée aux excédents actuels ou potentiels et à l'accroissement continu de la productivité lié aux progrès, les surfaces nécessaires à la production devraient se trouver réduites. Il faudrait que le territoire produise moins. Or la volonté d'occupation et d'entretien de l'espace rural, dans le souci d'un aménagement raisonné du territoire clairement manifestée en Europe, ne supporte pas l'abandon des terres, la déprise ou la friche. Par ailleurs, les possibilités d'accroissement considérable des surfaces boisées apparaissent assez faibles compte tenu de l'effort déjà réalisé depuis 40 ans.

Il faudra donc produire moins et mieux sans abandon et régression dans l'utilisation des sols. L'agrandissement des exploitations, les mesures de retrait des terres engagées par la Communauté, l'encouragement à l'extensification des productions, la diversification des productions et usages du sol, la réduction des investissements fonciers (hydrauliques en particulier), le souci de protection de l'environnement répondent à cette préoccupation.

Or, la prairie permet justement d'occuper l'espace, d'être exploitée à des niveaux d'intensification variés, d'exiger moins de travail et de coûts à l'hectare que les cultures, de pouvoir limiter l'érosion des sols, la pollution des nappes, de contribuer à la beauté et à l'équilibre du paysage. On peut prévoir que la prairie viendra reconquérir comme il y a 100 ans les surfaces moins productives ou difficiles qui auraient été plus ou moins abandonnées, les jachères et les zones exploitées extensivement. Alors que la tendance des 40 dernières années a été de labourer, cultiver, intensifier, la tendance actuelle pour une large fraction du territoire sera d'occuper le sol, de le protéger, de produire dans des systèmes plus extensifs et plus diversifiés.

C'est vers davantage de prairies aux usages et modes d'exploitation de plus en plus variés que nous nous orientons.

• **Une part encore croissante de prairies permanentes, naturelles ou semées pour une longue durée**

Le souci d'occupation du territoire et d'extensification de la production par hectare conduit tout naturellement à limiter les coûts par hectare. Il faut réduire les charges fixes, ce qui pose le problème des charges foncières calculées sur la base de la superficie (impôts, cotisations sociales) et généralement excessives en zone herbagère en raison de leur richesse relative dans le passé.

Il faut aussi limiter les charges de mécanisation, de bâtiments (favoriser l'élevage en plein air) et, bien sûr, les charges proportionnelles. On devra, en outre, consacrer globalement moins de travail par hectare.

C'est la prairie permanente qui répond, en grande partie, à ces exigences : elle nécessite moins d'investissements et peut être exploitée dans une large gamme de niveaux de production.

L'accroissement de la surface en prairie se fera sans doute largement sous cette forme. La réduction du nombre de vaches laitières, imposée par les quotas de production laitière, le maintien ou l'accroissement des productions de viande bovine et ovine sous une forme plus extensive à partir d'herbe peu coûteuse (toutes ces évolutions que nous avons décrites ici l'an dernier), favorisent également une utilisation croissante de prairies pérennes.

La diversification en production d'herbivore (chevaux de loisir, cervidés, camélidés, ovins et caprins producteurs de fibres de qualité), l'éventuel développement de prairies sous forêt dans des systèmes sylvo-pastoraux originaux vont également dans le même sens.

Face à cette tendance et malgré les efforts antérieurs, nous devons constater l'insuffisance de nos connaissances et de notre maîtrise de la production et de l'utilisation rationnelle des prairies naturelles. Il est indispensable de mieux diagnostiquer et classer les types de prairies et leurs évolutions possibles entre la production potentielle maximum et la conduite minimum qui évite la dégradation. Il faut être capable de mieux maîtriser leur usage selon les conditions pédo-climatiques à l'intérieur des systèmes fourragers complexes et variés. Le bilan des travaux effectués dans ce sens sera l'objet des futures réunions de l'AFPP mais, dès aujourd'hui, dans les prochains exposés, nous illustrerons l'importance de ce problème et les possibilités de réussite dans ce domaine.

• **Des prairies temporaires de plus longue durée, complémentaires des prairies naturelles et adaptées à des situations, des fonctions plus variées**

La prairie semée devra d'abord reconquérir les surfaces abandonnées par les cultures, lesquelles s'accroîtront si la conjoncture n'est pas modifiée par une nouvelle

politique ou de nouveaux débouchés. Elle peut reprendre une place non négligeable dans les assolements en raison du rôle agronomique qu'elle peut jouer. Cet intérêt sera développé dans les exposés suivants concernant la fertilité azotée et la fertilité physique des sols. Dans le cas de la jachère, entraînée par le retrait des terres, elle peut protéger le sol, maintenir la fertilité et être pâturée de façon extensive.

En zone herbagère ou en zone sèche, la prairie semée sera généralement complémentaire de la prairie naturelle ou des parcours, comme cela se produit déjà depuis de nombreuses années. Elle devra donc être de mieux en mieux adaptée aux types de prairies qu'elle complète, elles-mêmes mieux connues et gérées, et aux caractéristiques du système fourrager dans laquelle elles se situent. Elle sera exploitée plus ou moins intensivement selon les systèmes et sans doute selon les années. Son rôle dans la sécurité des systèmes fourragers restera sans doute très important. Mais, en tout état de cause, elle devra coûter le moins cher possible et durer longtemps.

En outre, les problèmes d'occupation des terres non agricoles, de limitation des pollutions des nappes phréatiques, de prévention de l'érosion des sols, ou encore le développement des espaces verts et de loisirs feront appel au semis de prairie dans des conditions très variées.

Face à ces diversités de situations et de fonctions, on peut classer schématiquement les prairies en trois grands types :

- les prairies exploitées intensivement pour la production animale ;
- les prairies exploitées de façon extensive pour la production mais aussi pour l'occupation du territoire ;
- les surfaces en herbe destinées principalement à la couverture et la protection des sols, aux usages de loisirs ou d'agrément.

Cette classification est grossière et recouvre un continuum entre les trois types. C'est cependant sur cette base que nous allons réfléchir au cours de ces journées.

• Les prairies exploitées intensivement

Ce sont les mieux connues, les mieux maîtrisées, celles pour lesquelles les efforts de sélection fourragère ont été principalement fait dans le passé. Fauchées en foin et de plus en plus en ensilage, bien fertilisées, pâturées intensivement avec des chargements de plus en plus élevés et des rotations rapides, elles sont et seront utilisées surtout pour la production laitière.

L'importance de l'ensilage de maïs dans l'alimentation des vaches laitières incite à favoriser principalement leur utilisation par le pâturage. Toutefois, celui-ci doit assurer une qualité d'herbe très élevée pour accroître l'ingestion par les vaches, couvrir

leurs besoins et réduire les apports complémentaires. L'adaptation à des systèmes de pâturage simplifiés, voire continus, dont nous avons précédemment étudié l'intérêt (*Fourrages*, n° 111) sera sans doute de plus en plus nécessaire. Ces prairies doivent être de plus en plus adaptées au pâturage par des animaux exigeants.

La nécessaire réduction des coûts et des pollutions orientera aussi davantage vers des prairies plus pérennes et des associations avec les légumineuses. Leur importance sera surtout fonction de l'évolution et de la localisation future des troupeaux laitiers (C. BERANGER et J.C. GUESDON, 1988, *Fourrages*, n° 115).

• **Les prairies exploitées de façon extensive**

Elles correspondent à des conduites différentes qui ne sont pas celles du passé ou du laisser-aller. Nos connaissances, nos capacités de maîtrise de leur usage, les espèces et variétés adaptées sont bien moins satisfaisantes que dans le cas précédent.

Elles doivent être plus pérennes, implantées facilement à faible coût (sursemis...), recevoir une fertilisation minimum, être exploitées avec des chargements faibles et surtout variables selon les époques et les années, à des rythmes eux aussi très variables. Elles sont récoltées en foin et surtout pâturées avec des méthodes simples et peu coûteuses en investissement et en travail.

Leurs principaux utilisateurs seront les bovins et ovins à viande, les vaches et brebis allaitantes mais aussi les vaches laitières en zone herbagère dans certains cas (V. LEBRUN et al., 1988, *Fourrages*, n° 115). Elles seront parfois associées à des forêts à faible densité de plantation ou devront compléter ou enrichir des parcours de faible valeur. Les modes de conduite et de gestion de ces prairies sont à réinventer en utilisant tous les progrès de nos connaissances et de nos moyens pour les rendre souples et adaptés aux diverses conditions, sans revenir à un passé dont on connaît les limites.

Les espèces et variétés les mieux adaptées, les associations les plus pertinentes, sont également à définir ou à créer.

• **La couverture et la protection des sols et des paysages**

Cette fonction éternelle de la prairie devient de plus en plus importante.

D'un point de vue économique et écologique, la protection des sols contre l'érosion, la protection des nappes contre les nitrates supposent de couvrir en herbe aussi bien des sols en jachère, que des vignes, des vergers, voire des maïs ou des surfaces non agricoles étendues (aéroports, bords d'autoroute, espaces urbains non bâtis et peu aménagés). En culture, les plantes doivent résister aux herbicides utilisés et récupérer au mieux les nitrates tout en ayant un rythme de croissance faible.

Les espaces verts non agricoles voient leur superficie sans cesse augmenter. Ils jouent un rôle social et économique important par l'agrément qu'ils apportent, les emplois que crée leur entretien. Les caractéristiques recherchées varient selon qu'il s'agit de terrains de sports, de promenades, de parcs et jardins, de réserves naturelles ou de bas-côtés de route.

La capacité à bien couvrir le sol, à résister au pied, à ne pas croître fortement et rapidement, sont des aspects à considérer prioritairement. L'esthétique du gazon doit aussi être recherchée.

La variété de ces usages associée à celle des situations pédo-climatiques pose de nouveaux problèmes aux producteurs de semences et aux sélectionneurs.

À côté de plantes à forte croissance, répondant bien à l'azote, produisant une forte quantité de matière sèche en 2 ou 3 coupes, il faut pouvoir disposer de plantes adaptées au pâturage fréquent mais aussi de plantes à croissance lente, à sénescence rapide, d'utilisation très souple et d'implantation facile et économe.

Dans ce contexte, les associations, les prairies de mélange de graminées ne présentent-elles pas un regain d'intérêt ?

Ce sont les caractéristiques de ces plantes qu'il faut déterminer avec précision. Il faut aussi considérer les problèmes posés par leur sélection. Ce sera l'objet des exposés et des réflexions que nous aurons au cours de ces journées pour dégager les voies à explorer et les pistes à poursuivre pour répondre à ces nouvelles exigences.

Exposé présenté aux Journées A.F.P.F. 1989

RÉSUMÉ

En France, les superficies en prairies ont beaucoup fluctué depuis 1 siècle (de 8 à 18,5 millions d'ha) ; l'intensification les a fait sensiblement régresser depuis 40 ans. Dans les décennies à venir, elles pourraient absorber partiellement les hectares qui seront libérés.

Ces prairies seront utilisées par des systèmes plus extensifs, cherchant à limiter les coûts par hectare. Elles seront donc permanentes ou semées de longue durée. Utilisées ou non pour l'alimentation des ruminants, elles auront un rôle important à jouer dans l'entretien de l'espace rural. La diversité de leur utilisation engendrera des rythmes d'exploitation variés et nouveaux dont les sélectionneurs devront tenir compte.

SUMMARY

Diversity of grasslands and of their uses under present and future conditions

There has been a wide variation in the area of grasslands in France for the last hundred years (from 8 to 18,5 million ha) ; intensification has caused a noticeably decrease for 40 years now. Quite possibly they might take up those hectares relinquished by cropping in the next decades.

These grasslands will be used by more extensive systems, where the tendency will be to limit costs per hectare. They will therefore be permanent pastures or long duration leys. Whether or not they will be used for the feeding of ruminants, they will have an important part to play in the maintenance of the landscape. As their utilization will be varied, they will be managed according to diverse and novel schedules, for which the breeder will have to make allowance.